SikaProof® Patch-200 B

Date de révision 06/18/2020



Date d'impression 06/18/2020

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : SikaProof® Patch-200 B

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Nom de la compagnie : 601, avenue Delmar

Canada

Pointe-Claire, QC H9R 4A9

Sika Canada Inc. www.sika.ca

Téléphone : (514) 697-2610 / 1 (800) 933-7452

Fac-similé : (514) 694-2792

Adresse de courrier électro-

nique

ehs@ca.sika.com

Numéro de téléphone en cas :

d'urgence

CANUTEC (frais virés) (613) 996-6666 (24 hours)

Utilisation recommandée du :

produit chimique et restric-

tions d'utilisation

Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du

produit.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments étiquette SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Étiquetage supplémentaire

Il n'y a pas d'ingredients de toxicité aiguë inconnue utilisée dans un mélange à une concentration >= 1%.

Autres dangers

Selon notre expérience et les renseignements qui nous ont été fournis, ce produit n'a aucun effet nocif s'il est utilisé et manipulé selon les indications données.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Aucun ingrédient dangereux

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de



Date de révision 06/18/2020

Date d'impression 06/18/2020

premiers soins.

En cas d'inhalation Conduire la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle

de poussière ou d'émanations provenant de surchauffage ou

de combustion.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas de contact avec les

yeux

S'Il y en a dans les yeux, rincer à l'eau pendant 15 minutes.

Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à

faire.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

NE PAS faire vomir à moins d'y être invité par le personnel

médical

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus :

importants, aigus et différés

Inconnu.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions Moyen d'extinction approprié

locales et à l'environnement immédiat.

Le produit est compatible avec les agents usuels de lutte

contre l'incendie.

Moyens d'extinction inadé-

quats

aucune

Autres informations

Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant à proximité de l'incident s'il ya un incendie. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel

sans formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour les pompiers Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

SikaProof® Patch-200 B



Date de révision 06/18/2020

Date d'impression 06/18/2020

équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises

en cas de déversement.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des

récipients adéquats à fin d'élimination.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipula: :

tion sans danger

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
 Minimiser la formation et l'accumulation de poussières.

Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipula-

tion des produits chimiques.

Conditions de stockage

sures

Conserver dans un endroit sec et frais.

Pour préserver la qualité du produit, ne pas entreposer à la

chaleur ni au soleil.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Ethene, homopolymer	9002-88-4	VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL

Mesures d'ordre tech-

nique

aucune

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purifi-

cateur d'air ou à adduction d' air approuvée par NIOSH, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une

évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Protection des mains : Gants

Protection des yeux : Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des

lunettes protectrices conformes aux normes et règles ap-

prouvées doivent être portées.

Protection de la peau et du

corps

Mesures d'hygiène

Protection préventive de la peau

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle

Date de révision 06/18/2020



Date d'impression 06/18/2020

et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

solide Aspect

Couleur Donnée non disponible Odeur Donnée non disponible Seuil de l'odeur Donnée non disponible

pН Sans objet

Point/intervalle de fusion /

Point de congélation

Point/intervalle d'ébullition Donnée non disponible

Point d'éclair Sans objet

Taux d'évaporation Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Pression de vapeur Donnée non disponible

Densité de vapeur relative Donnée non disponible

Densité Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Donnée non disponible

Température d'auto-

Donnée non disponible

inflammation

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique Donnée non disponible

Viscosité, cinématique Donnée non disponible

Propriétés explosives Donnée non disponible

SikaProof® Patch-200 B

Date de révision 06/18/2020



Date d'impression 06/18/2020

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Teneur en COV (Composés

organiques Volatils)

Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

Conditions à éviter : Sans objet

Produits incompatibles : Sans objet

Produits de décomposition

dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation,

Des produits de décomposition ne doivent pas être produites

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Non répertorié selon les informations disponibles.

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

IARC Sans objet

OSHA Sans objet

NTP Sans objet

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

SikaProof® Patch-200 B



Date de révision 06/18/2020

Date d'impression 06/18/2020

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

plémentaire

Information écologique sup- : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-

> produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les

autorités locales.

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une instal-

lation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimi-

nation ou recyclage.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



Date de révision 06/18/2020

Date d'impression 06/18/2020

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des conta-

minants de l'air

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

ADR : Accord européen relatif au transport international des mar-

chandises Dangereuses par Route

CAS : Chemical Abstracts Service
DNEL : Derived no-effect level

EC50 : Half maximal effective concentration

GHS : Globally Harmonized System

IATA : International Air Transport Association

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

LD50 : Median lethal dosis (the amount of a material, given all at

once, which causes the death of 50% (one half) of a group of

test animals)

LC50 : Median lethal concentration (concentrations of the chemical in

air that kills 50% of the test animals during the observation

period)

MARPOL : International Convention for the Prevention of Pollution from

Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978

OEL : Occupational Exposure Limit

PBT : Persistent, bioaccumulative and toxic PNEC : Predicted no effect concentration

REACH : Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament

and of the Council of 18 December 2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH), establishing a European Chemicals Agency

SVHC : Substances of Very High Concern

vPvB : Very persistent and very bioaccumulative



Date de révision 06/18/2020

Date d'impression 06/18/2020

Les renseignements contenus dans la fiche signalétique s'appliquent seulement au produit particulier de Sika Canada, identifié et décrit aux présentes. Ces renseignements ne sont pas destinés à traiter, ni ne traitent l'utilisation ou l'application du produit identifié de Sika, en combinaison avec aucun autre matériel, produit ou processus. Tous les renseignements énoncés aux présentes sont fondés sur les données techniques relatives au produit identifié, que Sika croit fiables à la date des présentes. Avant d'utiliser un produit quelconque de Sika, l'utilisateur doit toujours lire et suivre les avertissements et instructions de la plus récente fiche technique du produit, l'étiquette du produit et la fiche signalétique du produit particulier de Sika, disponibles sur notre site Internet et/ou au numéro de téléphone ci-inclus.

SIKA N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NI N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DESDITS RENSEIGNEMENTS OU DE LEUR UTILISATION. SIKA NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS EN VERTU DE QUELQUE THÉORIE JURIDIQUE QUE CE SOIT. SIKA DÉCLINE ÉGALEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE MANIÈRE QUI VIOLE UN QUELCONQUE BREVET OU QUI CONTREVIENT AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES TIERS.

Toutes les ventes de produits Sika sont sous réserve de ses modalités de vente courantes disponibles sur le site Internet www.sika.ca ou en téléphonant au 514-697-2610.

Date de révision : 06/18/2020

Préparé par : R & D de Sika Canada Inc.

Numéro de produit : 647884

<** Phrase language not available: [3F] CUST - YMSDS-000000037 **>

CA / 3F